

# Séminaire Avancé de Recherche

## Directives pour les étudiant-e-s en Maîtrise

L'enseignement étant annuel, l'étudiant-e obtiendra 6 crédits à la fin du semestre de printemps.

Afin d'obtenir les crédits, il faudra :

au semestre d'automne	5 signatures + 3 comptes rendus
au semestre de printemps	5 signatures + 3 comptes rendus

L'étudiant-e devra signer la feuille de présence au début de chaque séminaire.

De plus, à la fin du semestre, il/elle devra faire signer par l'enseignant-e un document attestant qu'il/elle a bien été présent-e à cinq séances et a bien rendu trois comptes rendus validés.

L'étudiant-e devra remettre ses comptes rendus dans la quinzaine qui suit le séminaire à François-Valentin Clerc : [francois-valentin.clerc@unige.ch](mailto:francois-valentin.clerc@unige.ch)

Le compte rendu doit comporter entre 2 et 3 pages dactylographiées, claires et cohérentes. Ce travail devra fournir une analyse critique de la présentation et répondre aux questions suivantes :

- Quels sont les points principaux de l'argumentation développée par l'auteur-e ?
- Cette recherche s'inscrit-elle dans/contre un ou des courant(s) historiographique(s) précis ? Si oui, lequel(s) et pourquoi ?
- Comment l'auteur-e construit-il/elle la périodisation et la trajectoire temporelle de son étude ? Ses choix sont-ils pertinents ? Si oui, pourquoi ?
- Êtes-vous convaincu-e par la démonstration (justifiez votre réponse) ? Comment feriez-vous pour mener cette recherche en utilisant d'autres sources et/ou d'autres méthodes ?

**Le compte rendu devra être rendu au plus tard deux semaines après le séminaire**

Les comptes rendus seront corrigés et notés dans la quinzaine suivant la remise des travaux. En cas de refus d'un compte rendu, l'étudiant-e devra faire le compte rendu d'un autre séminaire.

En fin de semestre, chaque étudiant-e devra remettre au secrétariat du Département d'histoire, économie et société son document signé, afin d'obtenir les crédits.